

## VUE D'ENSEMBLE

Créé en 2016, le service Éthique et conformité (ECU) de l'IRC veille à ce que l'IRC intègre une culture d'intégrité, de prévention, et d'identification et d'atténuation des risques à tous les niveaux de l'organisation et dans le respect de l'IRC Way, de nos valeurs et de la loi. À cette fin, l'ECU travaille en collaboration avec la CRRD (Réponse aux crises, Rétablissement et Développement), la RAI (Réinstallation, Asile et Intégration), les unités organisationnelles et le Siège.

Dans le cadre des responsabilités qui lui incombent, l'ECU :

- veille à ce que l'IRC intègre dans ses pratiques professionnelles une culture d'éthique, d'intégrité et de conformité à tous les niveaux de l'organisation et dans le respect du Code de conduite de l'IRC, de nos valeurs, et de nos législations et réglementations nationales ;
- livre des programmes de formation et de communication dans un double objectif de sensibilisation et de prévention face aux mauvaises conduites ;

Chaque année, le personnel de l'IRC assiste à une formation obligatoire de 4 à 6 heures autour du Code de conduite de l'IRC. Cette formation informative porte sur les normes et les attentes, et inclut des scénarios expliquant la façon dont nous interagissons avec nos clients. Des domaines spécifiques sont mis en avant chaque année. En 2018, il s'agissait ainsi du harcèlement sexuel.

La formation 2019 pour l'ensemble du personnel s'est déroulée entre le 1er novembre 2019 et le 31 janvier 2020. Cette formation au Code a été préparée par une équipe de dirigeants senior et d'experts techniques de la RAI, de l'Unité Gestion des récompenses (AMU), de la CRRD, des RH et de l'ECU. Les domaines mis en avant étaient les suivants : (1) Sauvegarde ; (2) Lutte anti-fraude et anti-corruption ; et (3) Traite des personnes. Au terme de la formation, chaque membre du personnel a dû signer un Formulaire d'acceptation et de certification afin de confirmer qu'il acceptait et respecterait le Code de conduite de l'IRC. La formation a été organisée à l'échelle mondiale par 526 Ambassadeurs de l'IRC Way Day qui ont assuré entre eux plus de 222 activités de formation à travers le monde. Les Ambassadeurs avaient été désignés par leur équipe dirigeante senior et avaient bénéficié d'une formation en vue de les

L'ERM étant axée sur le risque dans le contexte des objectifs, cette approche peut être facilement appliquée à tous les domaines de l'IRC - des objectifs de la stratégie organisationnelle jusqu'aux critères spécifiques requis pour une livraison réussie des Programmes et pour répondre aux attentes des donateurs. En décembre 2019, le Comité Risque et conformité a validé l'approche ERM, étant entendu

vient mettre à jour notre approche envers la sauvegarde de nos clients adultes et est conforme aux bonnes pratiques du secteur.

Lignes directrices de l'IRC pour le signalement des mauvaises conduites de sauvegarde en suivant une approche centrée sur les survivants : Créées avec le Groupe de travail Sauvegarde, ces lignes directrices fournissent des éclaircissements supplémentaires au personnel concernant l'approche de signalement de l'IRC qui se veut centrée sur les survivants, et l'accès aux services de soutien. Applicable uniquement aux violations de sauvegarde des adultes, et ainsi une exception aux Lignes directrices mondiales de signalement, cette approche reconnaît l'autonomie dont jouissent les survivants adultes de violations de la sauvegarde. Elle a été développée dans l'intention de créer un processus de rétablissement plus libérateur et guérisseur pour les survivants.

Développement d'une gamme de matériels de formation IRC pour la sauvegarde : Fondée sur les matériels de formation existants, y compris sur la formation « Lutte contre les harcèlements sexuels », cette gamme de formations inclut une séance de Formation des Formateurs (ToT) de trois heures, ainsi que quatre versions condensées de ces mêmes matériels de formation. Ces matériels de formation devraient être finalisés début 2020, déployés pour une livraison en personne et via Kaya, et disponibles en 16 langues. Ensemble, ces matériels de formation permettront de garantir que tous les membres du personnel, y compris les travailleurs temporaires, apprendront les comportements qui sont attendus de leur part lorsqu'ils interagissent avec les clients de l'IRC. Ils leur donneront également une opportunité d'apprentissage continu, pour savoir le type d'environnement de travail sûr auquel ils peuvent s'attendre, à savoir un environnement exempt de toutes formes de violence sexuelle.

## LUTTE ANTI-FRAUDE ET ANTI-CORRUPTION

Le programme anti-fraude de l'International Rescue Committee est centré sur la prévention, la détection, la correction et la gestion des risques. Actuellement, la responsabilité de contrôler les activités frauduleuses est partagée entre les équipes de terrain et le Siège afin de garantir le développement de } o ] ] μ } μ u } v ] o U o μ u ] v μÀ o μ μ ] À] μ également que les défaillances, les améliorations et les enseignements tirés sont partagés dans l'ensemble de l'organisation.

Ce rôle a été créé en 2018. Le Directeur, qui est rattaché au CECO, supervise le développement et la mise v μÀ μ } P u-u v ]

fournir un soutien de terrain aux programmes proactifs, et mènent des enquêtes lorsque cela s'avère nécessaire.

Au cours de l'exercice 2019, l'ECU a travaillé avec les équipes de terrain en vue d'apporter des améliorations au système PEER de l'IRC (système d'excellence de partenariat favorisant l'égalité et les résultats) ; il a également mené des formations basées sur le terrain pour aider à reconnaître les exemples de fraude dans nos opérations et pour aider à y réagir ; et a travaillé en étroite collaboration avec l'équipe d'assurance qualité de la chaîne logistique mondiale sur le sujet de la diligence raisonnable envers les fournisseurs, mais aussi concernant d'autres enjeux, le cas échéant.

Une présentation du programme de l'IRC pour la lutte contre la fraude et la riposte est accessible [ici](#).

ENQUÊTES ET MESV-3(12 792 re(vglOsys)-o)-2(n(e 0 1 72 50ureW)3(a)-mp3MC 1 0 0 1 72 50 Tm0 g0 G( )JT#TC

---

Depuis le lancement de la campagne « Soulevez vos préoccupations », l'ECU a observé une hausse des signalements. Afin de gérer au mieux les cas signalés, l'ECU se réserve le droit de demander au personnel local de traiter les dossiers présentant un moindre risque, le cas échéant. L'ECU a formé ses partenaires de l'IRC au travail d'enquête afin qu'ils puissent apporter leur soutien à l'ECU dans ce domaine. Cela inclut une formation au travail d'enquête pour les Responsables des RH au Moyen-Orient, et des formations pour les programmes pays de Tanzanie et du Kenya. Des formations au travail d'enquête sont prévues au cours du deuxième trimestre 2020 pour un certain nombre de programmes pays d'Afrique, et se tiendront à Nairobi.

Cette année a également vu une hausse des signalements de mauvaise conduite en lien avec la sauvegarde. Les enquêteurs de l'ECU sont tous des professionnels dûment formés qui ont reçu en 2019 une formation complémentaire au travail d'enquête dans le contexte de la sauvegarde, dans le cadre de leur développement professionnel continu.

En juillet 2019, les enquêteurs de l'ECU, les Directeurs des RH qui mènent des enquêtes portant sur les relations de travail (y compris le harcèlement sexuel) et le Directeur du Devoir de protection ont assisté à un atelier de trois jours portant sur les travaux d'en

Totalité des dossiers ouverts par l'ECU entre l'exercice 2017 et l'exercice 2019, par trimestre<sup>1</sup>

L'ECU a vu le nombre de nouveaux dossiers ouverts pendant l'exercice 2019 augmenter de 63 % comparé à l'exercice 2018. Les 767 nouveaux dossiers ouverts par l'ECU ont été traités comme suit, selon le type d'enjeu qu'ils soulevaient : ECU (389 nouveaux dossiers) et RH (378 nouveaux dossiers). Parmi les 389 nouveaux dossiers traités par l'ECU, 298 ont donné lieu à une enquête.

### (1) Clôtures de dossiers et conclusions

L'ECU a conclu 291 enquêtes pendant l'exercice 2019. Plus de 30 % des enquêtes ont été conclues en moins de 90 jours. Presque la moitié des enquêtes ont été conclues en moins de 180 jours, cela en dépit d'une hausse considérable du nombre de nouveaux dossiers et de la priorité devant être accordée aux allégations portant sur la sauvegarde.

Dans son rapport d'enquête final, l'ECU émet les recommandations nécessaires, lesquelles peuvent inclure : des mesures d'atténuation des risques, le recouvrement des pertes, des sanctions disciplinaires à envisager, des orientations éventuelles vers les autorités nationales lorsque des comportements criminels ont été identifiés, et des modifications éventuelles aux politiques, procédures et contrôles opérationnels en cas de défaillances. Les dirigeants senior CRRD/RAI/Siège pertinents prononcent les

---

<sup>1</sup> Ceci comprend tous les rapports, demandes de renseignements et allégations de mauvaise conduite reçus par

o h X > v [ } v } μ } μ Z μ μ v v μ! X

<sup>2</sup> La difLes diF1 6.48 Tf1é22éid-95(conclues)-3(-)90oerves6JETd/F1 10.98 Tf1 0 0 1 72 418.9 Tm0 g0 G(nouv)-3(eaux m0 G(Les )281.84

décisions finales quant aux sanctions disciplinaires et mesures d'atténuation des risques devant être prises du fait des conclusions tirées dans le rapport, en consultation avec l'ECU lorsque cela s'avère nécessaire.

## **(2) Pertes financières**

Parmi les 291 dossiers clôturés pendant l'exercice 2019, 23 dossiers ont occasionné entre eux un total de 250 733,08 \$ de pertes pour l'IRC. Les pertes ont été majoritairement dues à des vols d'argent et de ressources, suivi de près par les programmes de distribution d'espèces. Le total des pertes n'inclut pas les vols non signalés à l'ECU mais qui auront été éventuellement traités par l'équipe de sécurité si les allégations ne portent pas sur des membres du personnel ou des partenaires de l'IRC. S'agissant des dossiers traités par l'ECU, aucune perte n'a été enregistrée par les donateurs affectés, car les sommes ont été couvertes sans restriction par l'IRC.

Pertes de l'exercice 2019 engendrées par des dossiers conclus par l'ECU <sup>3</sup>

## **(3) Sanctions disciplinaires**

a.



## b. Préservation

34 dossiers de sauvegarde traités par l'ECU et les RH ont donné lieu à des sanctions disciplinaires allant d'avertissements verbaux et écrits à des résiliations de contrat envers 51 membres du personnel.

Type de cas	Nombre de dossiers étayés	Nombre de membres du personnel ayant reçu des sanctions disciplinaires
Exploitation sexuelle de bénéficiaires	7	9
Exploitation économique de bénéficiaires	14	23
Harcèlement sexuel sur le lieu de travail	13	19
Total	34	51

Toutes questions ou commentaires portant sur le Rapport Annuel 2019 de l'ECU peut être adressé  
Susan Ringler, Responsable Éthique et conformité (